COALITION
pour la protection des investisseurs

COMMUNIQUÉ

PUBLICATION IMMÉDIATE

Référence: Huguette Laprise
Relations de presse
Tél : 514-543-5539 Cell : 514-992-7265
Courriel: hlaprise@yahoo.com

LE PLUS IMPORTANT À CRÉER : L'OBSERVATOIRE DE L'ÉPARGNE

MONTREAL, 16 novembre 2006 – « La plus grande crainte de l'investisseur est la perte de son investissement par fraude ou à cause de mauvais conseils » estime Holger Kluge, ex-président de la CIBC pour les particuliers et les entreprises. Aujourd'hui conseiller de Li Ka Shing, l'un des hommes les plus riches d'Asie, Holger Kluge, croit qu'un fonds d'indemnisation contre la fraude et la négligence fiduciaire est devenu incontournable. « Certains critiques pourraient se plaindre de frais plus élevés pour l'industrie, mais cela serait largement compensé par un marché mieux réglementé et plus transparent »

M. Kluge fait partie de la Coalition pour la protection des investisseurs auquel se sont ralliées une quinzaine de personnalités de la finance, des universités et de la politique pour réclamer l'adoption d'une politique nationale de l'épargne et de l'investissement. Appuyé par plus d'un million et demi d'épargnants, le groupe recommande quatre initiatives clefs pour restaurer la confiance dans les marchés et renforcer la gouvernance.

- ✓ Un **fonds d'indemnisation contre la fraude,** qui s'apparenterait à l'assurance-dépôt du Canada qu'utilisent banques et coopératives pour rassurer leurs déposants pour des pertes allant jusqu'à 100,000 $ par dépôt. Mais un tiers des Canadiens croient de manière erronée que les fonds qu'ils achètent sont assurés comme les dépôts. Le fonds d'indemnisation viendrait corriger cette anomalie.
- ✓ La **certification et la notation fiduciaire des sociétés de gestion** pour offrir une transparence équitable à tous les investisseurs. « On a beau répéter aux investisseurs que la performance passée ne garantit pas le rendement futur, affirme Reynald N. **Harpin**, qui gérait des actifs de 11 milliards jusqu'à l'an dernier, mais on ne leur offre rien d'autre que des classements de performance pour choisir leurs fonds. Membre-fondateur de la Coalition, il croit que la décision la plus difficile est de sélectionner son gérant. « Certification et notation fiduciaire sont indispensables pour permettre à toutes les classes d'investisseurs de juger leurs gestionnaires sur une base de pratiques plutôt que de résultats » ajoute Claude **Castonguay** qui avoue lui-même avoir peine à s'y retrouver dans la jungle financière.
- ✓ Le **ré-équilibrage de la gouvernance des fonds** pour donner plus de pouvoir aux dépositaires et gardiens de valeurs, rendre les professionnels plus imputables et mieux protéger l'intérêt des investisseurs. « En séparant mieux ces pouvoirs, affirment Claude **Béland** et Rosaire **Couturier**, on aurait pu éviter de nombreux scandales. »
- ✓ Mais pour Yves **Séguin**, trois fois ministre libéral, et Andrée **De Serres**, fondatrice du Groupe interuniversitaire de recherche en éthique financière (GIREF), le plus important reste à créer : un **Observatoire national** capable de rassembler l'information, dresser un diagnostic annuel sur l'état de l'épargne, suivre les meilleures pratiques et faire les recommandations qui s'imposent auprès du Législateur, des investisseurs et de l'industrie.

-30-

MEMBRES DE LA COALITION : Claude **Béland**, Claude **Castonguay**, Rosaire **Couturier**, René **Delsanne**, Andrée **De Serres**, Reynald **N. Harpin**, Pierre **Fortin**, Holger **Kluge**, Bernard **Landry**, Jean-Luc **Landry**, Robert **Pouliot**, Michel **Roux**, Yves **Séguin**. **Organismes supportant le mémoire de la Coalition** : la Confédération des syndicats nationaux (**CSN**), la Fédération des aînés du Québec (**FADOQ**), la Small Investor Protection Association (**SIPA**), le Mouvement d'éducation et de défense des actionnaires (**MEDAC**) et la National Pensionners and Senior Citizens Federation.